



FORMATION MULTIPOLE ET PLURIDISCIPLINAIRE
EN DEVELOPPEMENT RURAL



- Module 1/8 -

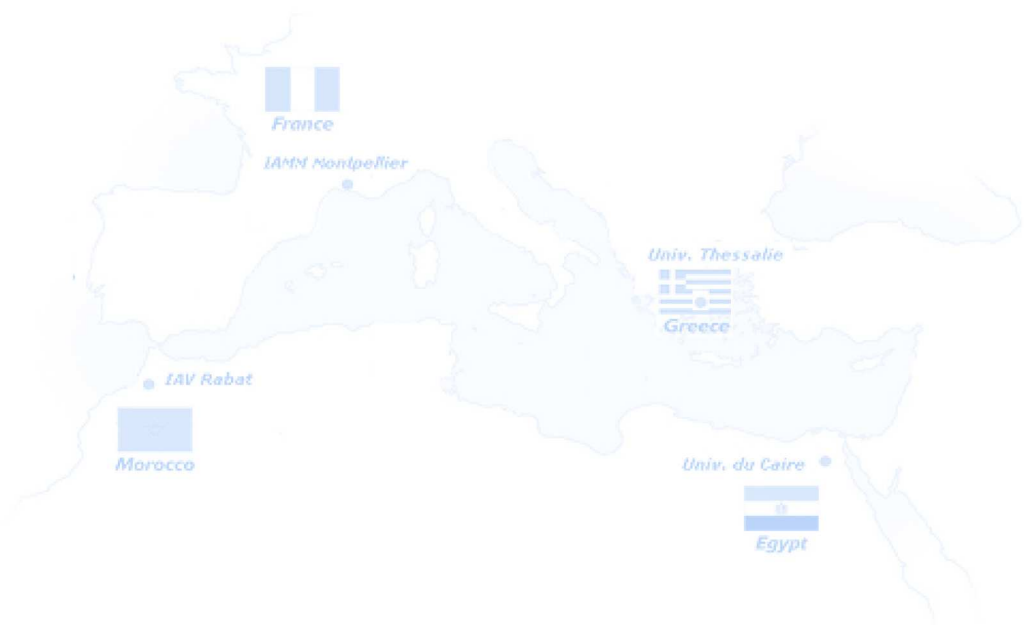
Economie sociale

- Chapitre 9/18 -

Composante formelle de l'économie sociale : (4) les mouvements de femmes

Auteur : Michel Garrabé

2007



Education and Culture DG

Tempus

I. ACTUALITE ET DIVERSITE

A. L'ACTUALITE DE LA PREOCCUPATION DU ROLE DES MOUVEMENTS DE FEMMES SUR LE DEVELOPPEMENT

Elle participe de celle, plus générale, de l'importance du genre dans les politiques encouragées par les organisations internationales. L'intérêt pour la question du genre tient à une position éthique et à une position économique. La première s'attache à contester d'un point de vue moral, la situation de second rang des femmes dans les institutions. La seconde, pragmatique, constate que les politiques de développement ont tout à gagner à optimiser l'utilisation des ressources que les femmes représentent.

Ainsi ont pu constater que les femmes scolarisés ont des enfants mieux nourris et en meilleure santé. Que l'utilisation qu'elles font en général de leur revenu participe plus efficacement au bien être familial. Que les formations qu'elles reçoivent sont mieux utilisées, et que la reconnaissance et la valorisation de leurs activités avaient une forte incidence sur la production locale.

B. L'IGNORANCE INSTITUTIONNELLE DU ROLE ECONOMIQUE DES FEMMES

Elle a longtemps conduit à des pratiques incitatives d'une efficacité limitée. Depuis une vingtaine d'années le Fida d'abord, puis d'autres organisations ont remis l'activité des femmes à la place importante qu'elle occupe réellement dans la problématique du changement économique et social.

Un rapport de l'OCDE rédigé par C. Morrisson et S.Friedrich¹, portant sur 66 pays et se concentrant sur quatre cas spécifiques, fait état des disparités de situation concernant la condition des femmes selon les pays, tout en observant que partout le décalage du droit et des pratiques les défavorisent tant du point de vue économique que non économique. Le document souligne, sauf exception dans le cas de la Tunisie, la faiblesse de l'efficacité des réformes institutionnelles publiques.

Un autre document confirme cette situation dans les pays arabes méditerranéens. « Les pays arabes sont ceux où l'activité économique des femmes est la plus faible au monde : le taux d'activité féminin est en moyenne de 33 % dans le monde arabe (35 % en Égypte, 30 % en Algérie, 41 % au Maroc, 29 % en Syrie, 37 % en Tunisie, 27 % en Jordanie) pour une moyenne mondiale de 55 % (PNUD, 2002.)²».

C. ORGANISATION EN STRUCTURES INFORMELLES

Les femmes ont dû s'organiser en structures informelles surtout, mais aussi formelles plus particulièrement depuis une vingtaine d'années, à cause de l'ignorance des pouvoirs nationaux et internationaux, pour mettre en place les organisations de solidarité nécessaire au développement de leurs droits et de leurs activités.

¹ Morrisson C. et Friedrich S. (2004) : La condition des femmes en Inde, Kenya, Soudan et Tunisie O.C.D.E. document de travail no. 235 (dev/doc(2004)04)

² J.Ould Aoudia : croissance et réforme dans les pays arabes méditerranéens ; AFD 2006 p 153

La multiplication des structures formelles de type associative le plus souvent (parfois coopérative), recouvre actuellement une grande diversité. La consultation des nombreuses organisations qui leur sont consacrées permet d'en prendre la mesure³.

II. PROBLEMATIQUE DES MOUVEMENTS DE FEMMES

La problématique des mouvements de femmes s'articule autour de l'importance de leur rôle économique, et de l'ignorance institutionnelle de celui-ci.

A. MULTIPLICITE DES RESPONSABILITES TRADITIONNELLES

La multiplicité des responsabilités traditionnelles qui incombent aux femmes dans tous les pays, et particulièrement dans les pays pauvres, est à la fois une des causes du développement des mouvements de femmes, mais aussi une de leurs limites.

En effet les femmes consacrent un temps conséquent aux activités domestiques liées à la famille, et le reste aux activités économiques de productions hors du ménage. Dans la plupart des pays pauvres les femmes ont la responsabilité d'une part importante de l'activité agricole, « planter, désherber, récolter, mais aussi prendre soin du bétail. Elles passent également beaucoup de temps à aller chercher de l'eau, à ramasser du bois de chauffage, à faire la cuisine et à s'occuper des enfants et de la parentèle malade, ce qui fait que la journée ordinaire d'une femme est bien plus longue que celle d'un homme⁴ ».

Leurs multiples responsabilités socio-économiques, leur dépendance sociale, ainsi que leur isolement sont des facteurs limitant du point de vue du développement des mouvements de femmes. Malgré cela, l'émergence de noyaux associatifs ou coopératifs a été rendue possible du fait du rôle de certaines ONG qui ont permis la prise de conscience de la place centrale que les femmes occupent dans les économies traditionnelles.

B. LE DEPART DES HOMMES

Un des facteurs aggravant du poids de responsabilité supporté par les femmes et souvent que les crises économiques ou politiques favorisent est le départ des hommes à la recherche de travail, ou enrôlés lors de conflits. Leur activité s'en trouve accrue mais leur dépendance relâchée ce qui peut autoriser l'émergence de solidarités associatives permettant de renforcer leur activité économique. Les crises sont ici, aussi, un moment fort de réorganisation économique et sociale.

Mais cette réorganisation nécessaire est pourtant mal accompagnée institutionnellement. En effet les femmes ont moins souvent accès aux facteurs de production. Elles ne peuvent pas toujours posséder la terre ou l'hériter, recevoir une éducation, accéder au crédit, aux marchés ou aux techniques. Il est fréquent que la loi leur reconnaisse moins de droits qu'aux hommes.

En ce qui concerne les projets de développement, ils ont longtemps cantonné le rôle des femmes à une économie d'appoint consacrée à des activités rémunératrices de faible intérêt économique et offrant la plupart du temps peu de débouchés commerciaux. Elles ont de tout temps été considérées comme les actrices d'une économie complémentaire occupant des interstices de marché.

³ Voir en particulier le site <http://www.aedev.org/fichiers/femmes/repertoire.htm>.

⁴ <http://www.maurifemme.mr/ONG/index.html>

De fait, dans un certain nombre de pays, les responsables du développement technologique et les services de vulgarisation nationaux, ont souvent négligé les cultures dont les femmes avaient la responsabilité. Ils semblent souvent ignorer la réalité qui est que, presque partout, ou le secteur primaire est dominant, elles jouent un rôle capital, en particulier dans l'élevage et la transformation des produits du bétail

Pour toutes ces raisons, la solidarité des femmes a été et reste, un moyen de compenser un défaut de capacité juridique et technique, et permet de faire émerger la contestation d'une telle situation.

C. RETARD DE LA PART DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Les organisations internationales ont tardé à répondre à l'émergence d'une responsabilité économique renforcée par les multiples situations de crises économiques et politiques vécues dans les pays pauvres. Et leurs réponses lorsqu'elles ont été proposées ont parfois peiné à s'adapter aux situations observées.

Il est vrai que du fait de l'effacement de leur rôle, les femmes sont difficiles à atteindre par les projets de développement, notamment agricoles. Un certain nombre de ces projets ont cherché à contourner cette difficulté, en utilisant la compétence de vulgarisateurs féminins ou en faisant appel à l'expérience des groupements de femmes émanant d'ONG. On pourrait citer l'exemple du Ghana, parmi d'autres, qui utilisa des vulgarisatrices volontaires pour assurer l'interface entre des groupements de femmes et les services de vulgarisation du ministère concerné⁵. Ailleurs, au Cambodge et en Indonésie notamment elles ont été utilisées comme auxiliaires dans les campagnes de vaccination du bétail.

Il reste cependant que « ...la reconnaissance officielle des groupements de femmes par les services gouvernementaux de vulgarisation permet d'améliorer l'accès des femmes à la vulgarisation. Le ciblage des associations villageoises s'est avéré moins efficace dans certains pays d'Afrique Occidentale, les femmes étant sous-représentées dans ces organisations⁶ ». D'où l'importance de leur représentation en tant que telle.

III. LES FONCTIONS DES ORGANISATIONS DE FEMMES

Un certain nombre d'études montrent que les objectifs du Millénaire ne pourront être atteints si le rôle des femmes dans les sociétés pauvres n'est pas conforté et si les obstacles qui pèsent sur leurs capacités ne sont pas levés. Les organisations de femmes par leurs fonctions contribuent à réduire le poids de ces obstacles.

A. FONCTION DE DEFENSE DES DROITS ET D'AMELIORATION DE LA CONDITION DES FEMMES

C'est une première fonction centrale de ces organisations. L'amélioration de la condition des femmes entraîne des effets positifs pour l'ensemble du corps social, nous l'avons souligné. Il y a naturellement les effets sur la personne même de la femme mais aussi au niveau familial interne, ainsi qu'au niveau externe sur l'environnement social.

⁵ <http://www.maurifemme.mr/ONG/index.html>

⁶ FIDA : Office of evaluation :

http://www.ifad.org/evaluation/public_html/eksyst/doc/1le/l040cref.html

Ces organisations ont pour objectif la défense des droits, par l'action juridique et politique, mais aussi la protection par l'entraide et la solidarité. Elles expriment et combattent les décalages existant entre les droits des hommes et des femmes, tant sur les plans civil, pénal et économique, et participent à la réparation des abus et des violences subis par les femmes dans leur vie quotidienne.

Leur rôle est d'abord d'offrir une aide personnalisée aux victimes des violences (conjugales, familiales, politiques et économiques), mais aussi d'exercer une fonction de veille et d'éveil, par le pouvoir de réseau et de médiatisation qu'elles détiennent.

B. FONCTION DE SOLIDARITE INTERNE DE MOYENS ECONOMIQUES

Les organisations de femmes exercent une certaine solidarité entre les femmes sur le plan économique, en favorisant la mise en commun de moyens, d'informations et de savoir faire, permettant d'améliorer les conditions de production.

Elles jouent aussi un rôle important en organisant une mise en réseau des actrices économiques à la fois au niveau national et parfois au niveau international. Les organisations internationales peuvent intervenir pour aider des associations féminines, et des villages qui aident des femmes, dans les domaines de l'éducation, de la santé de base.

L'articulation de ces organisations internationales avec les ONG locales, est très utile dans les pays pauvres où les femmes font l'objet d'une discrimination, car au-delà des moyens dispensés, cette articulation assure une reconnaissance et une visibilité internationale au combat conduit par elles, et conforte ainsi leur action en interne vis-à-vis de toutes les résistances.

Une étude de l'OCDE affirme : « *Ce soutien financier peut jouer un rôle déterminant parce que ces associations, n'ont souvent aucune ressource, ces municipalités et ces services manquent de moyens en zone rurale. D'autre part lorsque les donateurs financent des banques de développement, ils peuvent demander qu'une partie des prêts soit réservée aux femmes. Ce soutien renforce les capacités des femmes à se défendre, à accéder aux ressources, à avoir des revenus personnels.* »⁷

C. FONCTION DE SOLIDARITE EXTERNE VIS-A-VIS DE L'ETAT

Les associations de femmes jouent aussi un rôle de promotion des réformes économiques et sociales nécessaires. Au Kenya, par exemple, elles ont permis le développement de petites entreprises en permettant l'accumulation et l'investissement dans de nombreux villages.

Le fonctionnement de ces associations favorise l'émergence de ce que l'on pourrait appeler une identité économique féminine, non pas que la femme n'ait pas un rôle économique traditionnel, mais celui-ci ne fait pas l'objet d'une reconnaissance en tant que telle. L'apparition de cette identité favorise la diminution de la pression sociétale et un certain changement dans les pratiques sociétales (diminution du rite de l'excision par exemple).

En Tunisie, il existe de nombreuses associations à caractère professionnel. Celles-ci ont joué un rôle important dans la mise en place de réformes⁸ et font preuve d'une réelle capacité de proposition institutionnelle.

Pour reprendre le cas de ces deux pays (Kenya et Tunisie), « *un à deux millions de femmes militent dans des associations, ce qui leur donne un poids politique et les moyens d'améliorer, directement ou par des mesures législatives, la condition féminine* »⁹.

⁷ <http://www.oecd.org/dataoecd/41/48/33645983.pdf>

⁸ Ocde op cit

IV. QUELQUES EXEMPLES DE MOUVEMENTS DE FEMMES

La littérature sur les mouvements de femmes dans le monde est extrêmement abondante, nous nous contenterons ici de mentionner quelques situations intéressantes parmi de très nombreuses autres.

A. MOUVEMENTS DE FEMMES AU MAROC

Deux exemples montrent l'amplitude des actions entreprises par les organisations de femmes. Le premier concerne des femmes en milieu rural isolé, le second celui de femmes chefs d'entreprises.

1. La coopérative de Tamarar

Cette coopérative s'appelle Amal qui est le nom arabe de l'espoir¹⁰. Il s'agit d'une coopérative d'huile d'argan, une huile rare et précieuse aux vertus multiples. L'arganier joue un rôle dans la préservation de la biodiversité et la lutte contre la désertification des régions arides du sud du Maroc, et la déforestation risque de condamner celle-ci ainsi que les groupes sociaux qui vivent dans ces régions.

C'est pourquoi un projet mis en œuvre a pour but d'aider, non seulement à préserver la biodiversité, mais aussi à améliorer la situation économique des populations, en particulier des femmes, dans le sud-ouest du Maroc.¹¹ Ce projet vise à améliorer la conservation et la valorisation des propriétés pharmacologiques de cette huile, mais aussi l'amélioration de la rentabilité économique de l'activité des groupes de femmes qui produisent l'huile ainsi que la formation de ces femmes.

« Il est important d'inciter les coopératives de femmes à participer à la mise en marché de leurs produits (huile vierge pour la peau, huile torréfiée pour usage culinaire, pâte à tartiner, savons, etc.). De gros efforts ont déjà été faits en ce sens. Ainsi, on a communiqué avec des clients potentiels et exposé les produits dans des foires, des points de vente ont été ouverts dans les coopératives, et les produits sont en vente dans divers supermarchés et magasins à Rabat, Casablanca, Marrakech et Agadir. Le projet possède aussi un site Web¹². »

Les femmes de la coopérative de Tamara, sont devenues responsables du fonctionnement de la coopérative d'huile d'argan après une formation aux techniques d'extraction, de conditionnement, de gestion, d'organisation et de marketing. Elles suivent, pour cela, des cours d'alphabétisation dispensés dans le cadre de la coopérative. Leur revenu mensuel de l'ordre 600 dirhams (53€)¹³.

« À Tamarar, la vie des femmes de la communauté a changé. Doucement mais sûrement. Aujourd'hui, elles en sont convaincues : elles représentent un poids social et la coopérative qui est la leur, une force. Avant, les hommes refusaient que leurs épouses y travaillent. Maintenant, ce sont eux qui viennent demander du travail pour elles. Grâce aux revenus des mères, des épouses, des femmes, l'activité économique commence à reprendre à Tamarar. Le commerce aussi. Les épiciers peuvent vendre, les souks écoulent bien leurs marchandises, le pouvoir d'achat commence à faire son apparition.¹⁴ ».

⁹ <http://www.oecd.org/dataoecd/41/48/33645983.pdf>

¹⁰ http://www.idrc.ca/fr/ev-5416-201-1-DO_TOPIC.html

¹¹ http://www.idrc.ca/ev_fr.php?ID=5267_201&ID2=DO_TOPIC

¹² <http://www.casanet.net.ma/arganier>

¹³ information de fin 2006. Valeur en € au cours du dirham le 08/2007.

¹⁴ Voir note 29.

2. L'AFEM (l'association des femmes chefs d'entreprises au Maroc)

Il s'agit d'une organisation regroupant certaines responsables d'entreprises marocaines. L'association a des objectifs clairement affirmés qui montrent une volonté d'indépendance et de développement. L'AFEM s'est donnée pour objectifs les actions suivantes¹⁵ :

- **Représenter les femmes** chefs d'entreprises aux différentes instances du Maroc à caractère économique: institutions, fédérations, association
- **Créer un organe de liaison** avec les pouvoirs publics et les corps constitués;
- Orienter, encadrer, informer, assister la femme entrepreneur dans sa recherche de la compétitivité requise pour toute entreprise
- **Créer un réseau** de relations et de partenariat entre les adhérentes
- **Encourager l'action** entrepreneuriale féminine
- **Sensibiliser ses adhérentes** au respect de l'éthique au sein de l'entreprise
- **Etudier** les principales questions d'ordre économique, social, juridique, fiscal, financier, moral ou déontologique dans le cadre de l'entreprise.

B. ORGANISATION DE FEMMES EN MAURITANIE

Un exemple en Mauritanie pourrait être l'Organisation d'insertion des femmes dans la vie active (O.I.F.V.A.). Pour cette organisation les objectifs affichés sont nombreux, on peut résumer les principaux aux objectifs suivants¹⁶ :

- Promotion de la femme dans les domaines socio-économiques
- Sensibilisation de la femme à la formation professionnelle,
- Promotion du niveau scolaire moyen des femmes,
- Appropriation des nouvelles technologies de l'information et de la communication,
- Intervention, conseils et solutions pour éviter les conflits, conjugaux et familiaux
- Aide à la survie du couple et de la famille,
- Surveillance, garde et éducation des enfants,
- Sensibilisation et information sanitaire et nutritionnelle,
- Lutte contre l'analphabétisme,
- Aide aux handicapés,
- Elimination des mentalités « négatives »¹⁷,
- Reboisement et de nettoyage environnemental.

C. ORGANISATION DE FEMMES EN PALESTINE

Du fait de la situation politique et des contraintes économiques qui en résultent, les rôles et les responsabilités traditionnelles des hommes et des femmes ont changé en Palestine.

Actuellement plus de 60% des ouvriers agricoles sont des femmes¹⁸. Naturellement elles cumulent également les tâches ménagères. La majorité des femmes rurales n'ont pas été scolarisées. Elles n'ont pas, non plus, d'expérience de travail associatif, d'autant que les femmes en situation de responsabilité font l'objet d'une certaine suspicion. Il apparaissait donc nécessaire d'améliorer leur formation technique, en matière d'agriculture, de les informer sur les possibilités d'aide existantes, ainsi que de les intégrer comme acteurs à part entière dans l'économie locale.

¹⁵ <http://www.afem.ma/>

¹⁶ <http://www.maurifemme.mr/ONG/oifva.html>

¹⁷ C'est moi qui souligne.

¹⁸ www.astm.lu

Le RWDS (association pour le développement des femmes en milieu rural) cherche à améliorer la condition économique, politique et sociale des femmes rurales palestiniennes, en défendant leurs droits et leurs intérêts. Cette association s'adresse prioritairement aux femmes les plus vulnérables de Cisjordanie et de Gaza.

Le projet que l'ASTM¹⁹ (Action Solidarité Tiers Monde) a soutenu, a été réalisé par l'organisation palestinienne PARC²⁰ (Palestinian Agricultural Relief Committees). Il s'est donné pour but de créer un réseau de femmes formées aux techniques agricoles dans les zones rurales de Cisjordanie, pour leur permettre d'assumer des positions dirigeantes dans leurs groupements féminins et leurs communautés respectives.

Dans ce but PARC a soutenu depuis 1997, la création de plus d'une centaine de clubs de femmes en milieu rural. La stratégie de PARC a été d'aider ces femmes à créer leurs propres 'clubs' afin qu'elles disposent d'espaces de formation et de concertation propres.

Cette approche a déjà connu un grand succès dans les milieux urbanisés de Palestine. A l'issue de la formation théorique et pratique, les femmes se sont révélées à même de définir des stratégies et des projets d'appui pour leurs communautés rurales.

D. L'AUTO-PROMOTION DES FEMMES SENEGALAISES

Il ne s'agit que d'un exemple de programme mis en œuvre par une association. Les organisations de femmes sont très nombreuses en Afrique en général et au Sénégal²¹ en particulier, et leur rôle est déterminant tant dans l'émergence des droits civils et politiques que dans la mobilisation des forces économiques qu'elles représentent. La FAFS (fédération des associations de femmes sénégalaises) regroupe plus de 400 associations (cf site-Web-FAFS).

En milieu rural le rôle de ces organisations est déterminant. Les femmes rurales sénégalaises sont pour beaucoup analphabètes, elles se heurtent par conséquent à des difficultés d'accès à la terre et au crédit. Par ailleurs, elles disposent de faibles revenus et sont très exposées aux risques de maladie et mortalité, notamment périnatale (une naissance sur 20 provoque le décès de la mère).

Dans le contexte de l'exode rural des hommes, elles fournissent en plus la majeure grande part du travail agricole. Elles constituent de surcroît le facteur de stabilité de la famille.

A titre d'exemple l'Association Féminine Takku-Liggééy²², active dans la communauté rurale de Pekesse, au centre du Sénégal, s'est donnée le but d'encourager l'auto-promotion des femmes. Depuis 1997, l'ASTM (Action Solidarité Tiers Monde) soutient cette organisation de base qui a connu une évolution spectaculaire : des 71 adhérentes en 1991 on a atteint aujourd'hui plus de 400 membres actifs.

¹⁹ www.pal-arc.org

²⁰ Fondé en 1983, le PARC est une ONG Palestinienne réunissant agriculteurs et jeunes ingénieurs autour de la promotion d'une agriculture durable. Outre la commercialisation de produits alimentaires et artisanaux, le PARC propose des formations techniques agricoles, développe des infrastructures facilitant l'accès à l'eau et à la terre et valorise la participation des femmes dans la société. Pour plus d'informations: (www.pal-arc.org)

²¹ courantsdefemmes.free.fr/Assoces/Senegal/FAFS/fafs_senegal.html

²² http://www.astm.lu/article.php?id_article=82

L'association Takku-Liggéy a mis en place en 2000 un programme intitulé "Programme Intégré de Lutte pour la promotion de la Femme Rurale", soutenu par l'ASTM. Le programme comprenait deux grands volets :

- la formation des femmes dans les domaines de l'alphabétisation, de la santé et du droit
- le soutien à des activités génératrices de revenu (agriculture et petit commerce). L'idée centrale des actions étant toujours que les femmes doivent être les actrices de leurs propres projets (auto-promotion).

Cette idée d'auto-promotion est clé dans l'action des organisations féminines, car elle est porteuse des valeurs d'initiative, de responsabilité, et d'indépendance qui constituent le socle de l'activité d'entreprise dont le développement a besoin.

Dans ce cas comme dans les cas précédents, ces organisations de femmes au sein de leur communauté semblent avoir une conscience très nette des principales tâches et difficultés dans lesquelles elles sont impliquées.

Elles ont manifestement compris ce qui relève de leurs domaines de compétence et de leurs capacités et ce qu'elles doivent réaliser pour atteindre les objectifs. Leur indéniable succès peut être attribué au fait qu'elles sont capables de s'organiser pour réduire l'isolement et diminuer les vulnérabilités des femmes soumises à des institutions qui les oppriment.